

Le plan de « rénovation » urbaine prévoit à Epinay la **démolition de 22 immeubles comprenant 1480 logements sociaux locatifs**. Sur les terrains ainsi libérés par ces démolitions seraient reconstruits une minorité de logements sociaux et une majorité d'accessions, dites « sociales » ou non, à la propriété.

Ce alors que **4160 familles spinassiennes sont déjà en liste d'attente d'un logement social locatif**: des jeunes sont ainsi obligés d'être hébergés chez leurs parents ou de louer des logements à prix fort (plus de 1000€ par mois) dans des copropriétés, majoritairement propriétés de « marchands de sommeil ».

Même si les bailleurs doivent leur faire trois propositions de relogement (1), les 1480 familles dont les logements devraient être démolis **se demandent où ils vont être relogés**, puisque qu'aucune construction n'est prévue avant les démolitions. Les locataires comprennent la signification de ce plan: **il s'agit d'obliger une partie de la population actuelle à quitter Epinay pour permettre aux promoteurs de faire des profits sur les terrains ainsi libérés**.

Comment comprendre dans ces conditions qu'un « avenant au protocole de préfiguration du NPRU de Plaine Commune » ait été voté à l'unanimité (y compris les élus d'opposition PCF et EELV) au conseil municipal du 26/11/2020 ?

Pour notre part nous combattons pour **l'unité et la mobilisation pour obtenir**:

« pas de démolition sans construction préalable de logements HLM pour nous reloger à Epinay, sans augmentation de loyer, et donc dans la situation actuelle

pas de démolition d'immeuble !

Entretien et rénovation de tous les bâtiments !

Aucune augmentation de loyer ni de charge !

Construction de logements HLM pour satisfaire la demande ! (2)»

Je m'associe à cet appel

NOM, prénom	adresse	Tel , email	signature	Soutien financier

(1) au cas où aucune des trois propositions ne leur conviendrait, les locataires seraient expulsés, aucune garantie n'est donnée que les relogements proposés le seraient à Epinay

(2) Qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas d'argent pour ça: 441 Millions d'Euros (dont 36 Millions à la charge de la ville) sont mobilisés pour ce projet de rénovation urbaine au profit des promoteurs. Suite au vote unanime (PCF,PS, LFI compris) de l'Assemblée Nationale le 19 mars dernier 300 milliards d'Euros (560 aujourd'hui) ont été donnés en garantie de prêts des banques aux entreprises, qui utilisent l'argent pour licencier. Cet argent peut être réquisitionné pour interdire les licenciements et construire des logements HLM.